



L'Isle sur la Sorgue, le 14 DEC. 2018



PG/EB/CA/SM 18 12 11 / 201800401

Dossier suivi par Caroline ALEX

Le Président

A

Monsieur le Maire de Châteauneuf de Gadagne
1 place de la Pastière
84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE

OBJET : Avis CCPSMV sur la modification n°1 du PLU de la commune de Châteauneuf de Gadagne.

Monsieur le Maire

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse formule un avis favorable sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Châteauneuf de Gadagne.

Nous notons simplement que l'interdiction d'équipements photovoltaïques pourrait être un frein à l'implantation de projets dans ce secteur, et contraire aux orientations gouvernementales en matière de lutte contre le réchauffement climatique et d'économie d'énergie. La CCPSMV souhaiterait que la commune de Châteauneuf de Gadagne revoie sa position pour permettre du photovoltaïque en toiture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes cordiales salutations.

Pierre GONZALVEZ,
Président de la Communauté de Communes,
Maire de L'Isle sur la Sorgue,
Vice-Président du Conseil Départemental de Vaucluse.

